

■ **Geneviève Bonnard Sàrl**, à Apples, utilisation et vente de voix dans le cadre de spots publicitaires de radio et de télévision, de films documentaires ou d'entreprise et pour les multimédias en général (FOSC du 10.07.2003, p. 13). Rectificatif. Le capital social de CHF 100'000 est libéré à concurrence de CHF 50'000 (et non entièrement libéré comme publié).

Journal no 6645 du 11.07.2003
(01088424 / CH-550.1.035.106-3)